

Rennes, le 12 avril 2016

Patrick Jéhannin
24 rue Barthélémy Pocquet
35000 - Rennes
patrick.jehannin@gmail.com

à

Monsieur le Président
CADA
35, rue Saint-Dominique
75700 PARIS 07 SP

courrier R/AR 1A 129 487 7563 6

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de saisir votre Commission d'une demande d'avis sur la décision implicite de refus de communication, par le Président du Conseil régional des Pays de la Loire, des documents concernant une pétition que j'ai sollicités par courrier R/AR 1A 099 320 27777 2 du 9 mars 2016, parvenu dans ses services le 10 mars 2016 (documents n° 1 et n° 2)

Pour votre complète information, je vous indique que j'avais pris soin d'en adresser par ailleurs copie :

- d'une part au correspondant de la CADA à l'Hôtel de Région, par courrier suivi parvenu le 11 mars 2016
- d'autre part, par courriel, au Pôle courrier du Conseil régional, qui m'a dit avoir transmis mon message au service compétent et assuré qu'une réponse me serait apportée dans les meilleurs délais (sans suite)

Les documents sollicités sont d'une part une « *copie du récépissé de dépôt de plainte* » et d'autre part une « *copie du (ou des) constat(s) d'huissier(s) qui a (ont) été opéré(s) à propos de cette pétition, accompagnées d'une copie de leurs éventuelles pièces jointes.* »

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-joint mention du responsable du traitement des informations (document n° 3), ainsi que traces de l'intention de porter plainte (document n° 4) et de l'engagement à rendre publique une simple « *attestation* » de l'huissier... engagement qui - à ma connaissance - n'a pas été tenu à ce jour (document n° 5).

Dans l'attente de l'avis de votre Commission, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Patrick Jéhannin

Le 9 mars 2016

Patrick Jéhannin
24 rue Barthélémy Pocquet
35000 – Rennes
à
Monsieur le Président
du Conseil régional des Pays de la Loire
Hôtel de la Région
1, rue de la Loire
44966 – Nantes Cedex 9

objet : demande de communication de documents administratifs
référence : lettre R/AR 1A 099 320 27777 2

Monsieur le Président

Vous avez organisé une pétition régionale de soutien aux riverains de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes qui précise que les informations recueillies ont fait l'objet d'un traitement dont vous êtes responsable.

Le 8 février 2016, « *en réaction au piratage de paysdelaloire.fr* », vous avez fait part de votre intention de porter plainte et indiqué que la procédure serait « *contrôlée par huissier afin d'en garantir la fiabilité et la sincérité* ».

Par la présente, je viens solliciter d'une part copie du récépissé de dépôt de plainte et d'autre part copie du (ou des) constat(s) d'huissier(s) qui a (ont) été opéré(s) à propos de cette pétition, accompagnées d'une copie de leurs éventuelles pièces jointes.

Comme vous le savez, dans le cas où ces documents comprendraient des informations sur des personnes physiques, il vous suffirait d'occulter les passages concernés.

Une transmission numérique à l'adresse patrick.jehannin@gmail.com me conviendrait tout-à-fait, mais je suis naturellement tout-à-fait disposé à régler les éventuels frais de reproduction et d'affranchissement en cas de transmission par courrier postal.

Vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Patrick Jéhannin

En provenance de :

~~Monsieur le Président
du Conseil Régional des Pays de la Loire
Hôtel de la Région
2 rue de la Loire
44266 NANTES Codex 9~~

SGR 2 V20 MSR 2A 12-1090112 02-14



LA POSTE

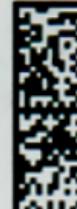
Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 1A 099 320 2777 2



Renvoyer à

FRAB



Patrick JEHANNIN

RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

10 MARS 2010

24 rue Barthélémy BOCQUET
35000 RENNES

Présenté / Avisé le : / /

Distribué le : / /

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Signature

(Précisez Nom et Prénom

si mandataire)

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Signature Facteur*

Autre :

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

EXIGEONS L'ÉVACUATION

SOUTIEN AUX RIVERAINS DE NOTRE-DAME-DES-LANDES

DE LA **ZAD**

Signez la pétition demandant le respect de la loi,
la fin des occupations illégales de terrains et la
fin des violences à Notre-Dame-des-Landes.

[Partager](#)

PÉTITION RÉGIONALE de soutien aux riverains de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes

1 9 9 4 9

personnes ont déjà signé

[Télécharger la pétition](#)

Depuis plusieurs années, de nombreux habitants de Loire-Atlantique subissent régulièrement les conséquences de la situation à Notre-Dame-des-Landes.

Parmi eux, les riverains de la « zone à défendre » sont particulièrement exposés. Plus de 200 exactions liées à la ZAD et aux « zadistes » ont en effet été recensées : squats des habitations, routes coupées, dégradations de biens publics et privés, engins de chantier incendiés, entreprises intervenant sur le chantier saccagées, forces de l'ordre attaquées, journalistes et scientifiques menacés, caillasseau du juge en charge des expropriations, pillage d'un camion de marchandises, racket des habitants contraints d'ouvrir leur coffre de voiture et de donner leurs courses... Le 22 janvier dernier, des riverains de la ZAD ont une nouvelle fois été victimes des zadistes : la maison d'un couple qui avait lancé une pétition réclamant l'évacuation de la « zone à défendre » a été vandalisée. La porte a été forcée, les murs intérieurs tagués d'insultes et de menaces, le logement entièrement mis à sac...

Cette situation ne peut plus durer.

Que l'on soit partisan ou opposant au projet d'aéroport, personne ne peut accepter que de simples citoyens voient régulièrement leurs droits bafoués : leur droit à la sécurité, leur droit de propriété, leur droit de circuler.

La démocratie, c'est le respect de l'opinion de chacun mais c'est aussi le respect des droits de chaque citoyen.

Ce que nous demandons au Président de la République et au Gouvernement, c'est le retour de l'Etat de Droit à Notre-Dame-des-Landes.

- Nous demandons la protection des riverains contre les agissements des « zadistes ».
- Nous demandons l'évacuation de la ZAD en application de la loi et des décisions de justice.

La liberté d'expression est légitime mais elle doit s'exercer dans un cadre républicain, sans recours à la violence et dans le respect de chacun.

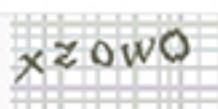
Signez la pétition

Nom*

Prénom*

Adresse mail*

Entrez les caractères figurant dans l'image ci-dessous*



Si vous ne pouvez lire toutes les lettres ou chiffres, cliquez

ici.

[Signez la pétition](#)

* champs obligatoires

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement dont le responsable est Bruno RETAILLEAU, Président du Conseil Régional. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez : Modifier et supprimer votre compte utilisateur en adressant un courriel à accueil@paysdelaloire.fr ; Adresser un courrier à la Région des Pays de la Loire, Direction de la Communication, 1 rue de la Loire - 44060 Nantes Cedex 9. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Réaction du Conseil régional suite au piratage de paysdelaloire.fr

Le site paysdelaloire.fr et la page dédiée petitionzad.paysdelaloire.fr ont été la cible d'un piratage le 8 février entre 5h et 8h15. Des contenus pirates ont donc été diffusés sur notre site pendant cette période.

Tout d'abord, le Conseil régional tient à réagir aux allégations mensongères de ceux qui ont commis cette infraction. Contrairement à ce qui a été affirmé, l'ensemble de la liste des signatures de la pétition fait l'objet d'un examen attentif afin de garantir la véracité du nombre total de signatures (croisements, dédoublement, suppression des adresses mails invalides, etc.). Cette procédure sera contrôlée par huissier afin d'en affirmer la fiabilité et la sincérité. La pétition a déjà reçu près de 15 000 signatures en quelques jours, sans compter les pétitions papier qui commencent à être retournées à l'Hôtel de Région. Quant à son coût, il est parfaitement dérisoire comparé aux millions d'euros que coûtent au contribuable et à l'économie locale les opérations de maintien de l'ordre lors des manifestations d'opposants ou la réparation des dégâts comme à Rennes ce weekend ou à plusieurs reprises à Nantes.

Avec ce piratage, les zadistes ont encore franchi une nouvelle ligne jaune, une plainte sera donc déposée très rapidement. Ce piratage vient s'ajouter aux menaces régulières contre Bruno Retailleau, président du Conseil régional, via des messages sur les réseaux sociaux ou des graffitis lors des manifestations comme ce weekend à Rennes lors de la dévastation du centre-ville. Par ailleurs à Nantes, des bâtiments néo-gothiques ont subi des dégradations ce week-end.

Le Conseil régional tient à affirmer que rien n'encaméra la volonté de Bruno Retailleau sur l'évacuation de la ZAD. La majorité régionale a été élue en décembre avec un projet qu'elle compte bien mettre en œuvre malgré les tentatives d'inclination de certains opposants.

Nous suivre



Conseil Régional des Pays de la Loire
Hôtel de la région, 1 rue de la Loire 44060 Nantes Cedex 9
accueil@paysdelaloire.fr - 02 39 30 30 90

Nantes, le 8 février 2015

REACTION DU CONSEIL REGIONAL SUITE AU PIRATAGE DE SON SITE INTERNET

Le site *paysdelaloire.fr* et la page dédiée *petitionzad.paysdelaloire.fr* ont été la cible d'un piratage le 8 février entre 5h et 8h15. Des contenus pirates ont donc été diffusés sur notre site pendant cette période.

Tout d'abord, le Conseil régional tient à réagir aux allégations mensongères de ceux qui ont commis cette infraction. Contrairement à ce qui a été affirmé, l'ensemble de la liste des signataires de la pétition fait l'objet d'un examen attentif afin de garantir la véracité du nombre total de signataires (croisements, dédoublonnage, suppression des adresses mails invalides, etc.). Cette procédure sera contrôlée par huissier afin d'en garantir la fiabilité et la sincérité. La pétition a déjà recueilli près de 15 000 signatures en quelques jours, sans compter les pétitions papier qui commencent à être retournées à l'Hôtel de Région. Quant à son coût, il est parfaitement dérisoire comparé aux millions d'euros que coûtent au contribuable et à l'économie locale les opérations de maintien de l'ordre lors des manifestation d'opposants ou la réparation des dégâts comme à Rennes ce week-end ou à plusieurs reprises à Nantes.

Avec ce piratage, les zadistes ont encore franchi une nouvelle ligne jaune, une plainte sera donc déposée très rapidement. Ce piratage vient s'ajouter aux menaces régulières contre Bruno Retailleau, président du Conseil régional, via des messages sur les réseaux sociaux ou des graffitis lors des manifestations comme ce week-end à Rennes lors de la dévastation du centre-ville. Par ailleurs à Nantes, des bâtiments régionaux ont subi des dégradations ce week-end.

Le Conseil régional tient à affirmer que rien n'entamera la volonté de Bruno Retailleau sur l'évacuation de la ZAD. La majorité régionale a été élue en décembre avec un projet qu'elle compte bien mettre en œuvre malgré les tentatives d'intimidations de certains opposants.

CONTACT PRESSE :

servicepresse@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 60

Nantes, le 9 mars 2016

Notre-Dame-des-Landes

BRUNO RETAILLEAU REMET A MANUEL VALLS LA PETITION POUR L'EVACUATION DE LA ZAD

J'ai remis ce matin au Premier Ministre les 20 000 pétitions qui exigent l'évacuation de la ZAD. C'est le double de l'objectif que s'était fixé le Conseil régional lorsqu'il a lancé cette opération. La très grande majorité des pétitions ont été signées en ligne, le reste via des formulaires papier. L'ensemble a fait l'objet d'une vérification minutieuse et les quelques doublons qui existaient ont été supprimés. Comme je m'y étais engagé, le résultat est en cours de vérification par un huissier dûment mandaté et le Conseil régional rendra publique son attestation.

J'avais lancé cette pétition quelques jours après le saccage de la maison d'un couple de riverains de Notre Dame des Landes, qui avait osé briser l'omerta qui règne autour de la ZAD. Le succès de cette pétition montre que les habitants de notre région en ont assez de la violence qui menace leur sécurité, entache l'image de notre région et décrédibilise l'autorité de l'Etat.

Cette pétition, c'est la voix de ceux qui ne cassent pas, qui ne manifestent pas, de ceux qui respectent la loi et qui sont excédés que les hors-la-loi bénéficient en France d'une telle impunité. J'ai dit ce matin à Manuel Valls que si le Gouvernement évacuait la ZAD, il pourrait compter sur cette majorité silencieuse qui attend que l'Etat fasse enfin preuve de courage.



Bruno Retailleau à l'Hôtel Matignon à Paris ce matin avant de remettre la pétition à Manuel Valls.

Bruno Retailleau

Président du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE :

servicepresse@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 60

l'esprit grand ouvert

Région
PAYS DE LA LOIRE